

COMMUNE DE LANDELEAU

**MARCHÉ DE TRAVAUX**

**Section 1 : identification de l'acheteur.**

Nom complet de l'acheteur : commune de Landeleau (29530).  
 Type de numéro national d'identification : SIRET 212 901 029 00018.  
 Groupement de commandes : non.

**Section 2 : communication.**

Moyen d'accès aux documents de la consultation :  
 Lien vers le profil d'acheteur : <https://marches.megalix.bretagne.bzh>  
 Identifiant interne de la consultation : 29102-MPT02  
 L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.  
 Contact : Lolita Morvan, tél. (+33) 2 98 93 82 16.  
 E-mail : mairie@landeleau.bzh

**Section 3 : procédure.**

Type de procédure : procédure adaptée ouverte.  
 Conditions de participation :  
 Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions/moyens de preuve : selon le règlement de consultation (preuve par tout moyen).  
 Technique d'achat : sans objet.  
 Date et heure limites de réception des plis : **28/07/2023 à 12 h.**  
 Présentation des offres par catalogue électronique : exigée.  
 Réduction du nombre de candidats : non.  
 Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : non.

**Section 4 : identification du marché.**

Intitulé du marché : **renovation thermique de l'école primaire Rozaon.**  
 CPV - Objet principal : 45261000.  
 Type de marché : travaux.  
 Description succincte du marché : l'objet du présent marché concerne les travaux pour la rénovation thermique de l'école primaire Rozaon, rue Rozaon, à Landeleau.  
 Lieu principal d'exécution du marché : Finistère.  
 Durée du marché (en mois) : 6.

La consultation comporte des tranches : non.  
 La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.

Marché alloti : oui.  
 Mots descripteurs : charpente, couverture, isolation, peinture (travaux), photovoltaïque.

**Section 5 : lots.**

Lot 2 : ITE, charpente, couverture.  
 Mots descripteurs : charpente, couverture. CPV - Objet principal : 45261000.  
 Lieu d'exécution : Finistère.  
 Lot 4 : gaines et isolation.  
 Mot descripteur : isolation. CPV - Objet principal : 45321000.  
 Lieu d'exécution : Finistère.  
 Lot 5 : peinture.  
 Mots descripteurs : peinture (travaux). CPV - Objet principal : 45442100.  
 Lieu d'exécution : Finistère.  
 Lot 8 : photovoltaïque.  
 Mot descripteur : photovoltaïque. CPV - Objet principal : 45261215.  
 Lieu d'exécution : Finistère.

**Section 6 : informations complémentaires.**

Visite obligatoire : non.  
 Date d'envoi du présent avis : 03/07/2023.

**Avis administratifs**



**MODIFICATION N° 1 DU PLUiH**

**Bilan de la concertation préalable en application de l'article L.103-2 du Code de l'urbanisme**

Par délibération n° 54/2023 du 22/05/2023, le conseil communautaire de la CCPCAM a approuvé le bilan de la concertation préalable relatif à la modification n° 1 du plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUiH). Cette concertation préalable s'est tenue du lundi 27/03/2023 au vendredi 28/04/2023. Ce bilan est tenu à la disposition du public sur le site internet de la CCPCAM, rubrique urbanisme, et au siège de la CCPCAM.



**AVIS**



**AVIS DE MENTION D'AFFICHAGE**

M. le Maire, soussigné, certifie que la délibération n° 2023/06/27-01 du conseil municipal, en date du mardi 27/06/2023, relative à l'approbation de la modification simplifiée n° 1 du plan local d'urbanisme, a été affichée par extrait à la porte de la mairie, le jeudi 29/06/2023, dans les conditions prévues à l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales et mis en ligne sur le site internet de la ville ([www.tregunc.fr](http://www.tregunc.fr)) le 29/06/2023.

Le maire, Olivier BELLEC



**APPROBATION DE LA MODIFICATION N°2 DU PLU DE LAMPAUL-PLOUARZEL**

Par délibération du 28/06/2023, le conseil communautaire de la CCPI a approuvé le projet de modification n° 2 du PLU de la commune de Lampaul-Plouarzel tel qu'il est annexé à ladite délibération. Cette délibération est affichée au siège de la CCPI et en mairie de Lampaul-Plouarzel pendant 1 mois. Le dossier de PLU est tenu à la disposition du public à la CCPI, en mairie de Lampaul-Plouarzel, aux heures et jours habituels d'ouverture et sur le site internet de la CCPI.

**Vie des sociétés - Autres**

SELARL EP & ASSOCIÉS, mandataire judiciaire  
 9, rue Neptune, BREST, tél. 02 98 33 77 33, fax 02 98 33 77 34

**À CÉDER**

**fonds de commerce de vente de bières à emporter  
 dégustation sur place avec petite restauration Bière & Malt**  
 4, rue Pierre-Brossolette à BREST

Dépôt des offres sous pli cacheté (l'enveloppe d'envoi contenant une enveloppe cachetée) au greffe du tribunal de commerce de Brest, 150, rue Ernest-Hemingway, pour le mardi 11/07/2023, avant 12 h.  
 Cahier des charges disponible sur demande par mail.  
 Pour tout renseignement contacter la SELARL EP & Associés.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

**FR BRANELLEC**  
 Sigle : FRB

SAS société en liquidation au capital social de 7 622,45 €  
 Siège social : Kerivarch, 29233 CLÉDER - RCS BREST 400 304 515

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31/12/2022, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. Fernand Branellec, demeurant Kerivarch, 29233 Cléder, et prononcé la clôture de liquidation de la société.  
 La société sera radiée du RCS de Brest.

Le liquidateur

**VOUS CRÉEZ  
 VOTRE ENTREPRISE ?**

**Saisissez votre annonce légale sur :  
 regions-annonceslegales.com**